

LUNDI 18 MAI 2020

Masques pour les collégiens, désinfection des établissements, restauration et transports adaptés : le Département est prêt pour cette rentrée scolaire inédite

Pour cette rentrée scolaire inédite, le Département, en partenariat avec les Services de l'Education nationale, a déployé tous les moyens nécessaires pour préparer les meilleures conditions d'accueil possibles au sein des établissements.

" Dans ce contexte de déconfinement progressif, la sécurité est notre priorité. Aussi, pour être sûr que chaque élève soit bien protégé, le Département des Deux-Sèvres fournit à partir de ce lundi 18 mai 2 masques par collégien et par jour. Chacun des 36 collèges publics a été réaménagé et nettoyé selon le protocole sanitaire édicté par le ministère de l'Education nationale, les points restauration sont prêts pour fonctionner et les transports adaptés pour les élèves en situation de handicap ont repris du service ", annonce Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, en visite au collège Léo-Desaivre à Champdeniers aux côtés d'Arnaud Leclerc, directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen) des Deux-Sèvres.

500 000 masques pour les collégiens

Dès vendredi 15 mai, les agents du Département ont été mobilisés pour livrer les 36 collèges publics, les 13 collèges privés et les 11 Maisons familiales et rurales du territoire. Les livraisons seront hebdomadaires et permettront d'équiper chaque élève pour la semaine qui suit. Au total, le Département devrait distribuer un peu plus de 500 000 masques chirurgicaux à usage unique jusqu'aux vacances d'été pour un coût total de 370 000 euros.

" Je souhaite que cette mesure contribue à rassurer les parents et permette aux élèves de retrouver sereinement le chemin des collèges et la vie sociale et éducative indispensable à nos jeunes deux-sévriens ", ajoute Gilbert Favreau.

Désinfection des 36 collèges publics

" Aujourd'hui, les collèges sont prêts à ouvrir leurs portes aux collégiens de 6^e et de 5^e. Durant les dix jours qui ont précédé la rentrée, quelque 230 agents étaient sur le pont pour préparer une rentrée sanitaires irréprochable ! Cependant je compte sur ces jeunes pour être responsables et appliquer les gestes barrières indispensables en cette période délicate de déconfinement ", souligne Rose-Marie Nieto, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation et des collèges.

Afin de garantir les conditions optimales de sécurité aux collégiens deux-sévriens, le Département, en lien étroit avec les services de l'Education nationale dont le principal de chaque collège, a décliné sur son territoire le protocole sanitaire édicté par le ministère. Aussi, depuis début mai, les désinfections des établissements ainsi que du mobilier ont été réalisées selon un procédé de bio-nettoyage vapeur utilisé dans les blocs opératoires et homologué pour éliminer les coronavirus. A partir de ce lundi 18 mai, les salles de classe seront désinfectées quotidiennement après les cours.

La disposition des salles de classe, espace restauration et autres espaces communs a été revue pour respecter la distanciation sociale. Pour cela, le mobilier excédentaire a été remisé et chaque salle de classe permet d'accueillir 15 élèves soit pour l'ensemble des collèges une capacité à accueillir quelque 5 000 élèves. Durant la période de confinement, l'entretien des espaces verts a été poursuivi.

Restauration au menu dans la plupart des collèges publics

Le nettoyage complet des locaux de restauration et un aménagement des flux de circulation et d'accueil ont été réalisés. " Le Département a tout mis en œuvre pour que la restauration au collège soit possible dès la rentrée. Nous sommes prêts, la décision d'ouverture de l'espace restauration revient à chaque chef d'établissement. La plupart des collèges rouvre les selfs de manière échelonnée entre le 18 et le 25 mai ", souligne Gilbert Favreau.

Selon un protocole sanitaire édicté par le ministère de l'Education nationale et décliné par la collectivité départementale, les mesures adoptées au sein des établissements sont les suivantes :

- un protocole sanitaire restauration a été réalisé et validé par le laboratoire Qualyse. Les procédures classiques garantissant quotidiennement la sécurité des aliments sont appliquées avec une vigilance renforcée concernant le lavage des mains ou la réception des marchandises (point d'entrée du virus) ;
- une prestation en menu unique et en portions individuelles est privilégiée avec les conseils de la mission restauration du Département pour l'élaboration des menus ;
- des équipements de sécurité ont été livrés sur l'ensemble des sites le 7 mai dernier sous la supervision des chefs de cuisine.

" Dans un premier temps, seront servis des repas froids ou chauds selon les protocoles décidés dans chaque collège. Le chef d'établissement est décideur, le Département met à disposition les moyens humains nécessaires et joue un rôle de conseil selon les besoins des établissements. Quelle que soit la formule retenue, les conditions sanitaires seront respectées, les menus simplifiés pour fluidifier le passage au self, les plateaux seront prêts et les salles de restauration ont été réaménagées selon les mesures de distanciation physique exigées ", ajoute Rose-Marie Nieto.

Concernant l'approvisionnement, les commandes ont repris du service. Avant la période de fermeture des collèges mi-mars, des denrées dont la date de péremption le permettait ont été congelées selon la procédure réglementaire, cela afin d'éviter toute perte alimentaire. Durant la période de confinement, un contrôle régulier des installations a été réalisé par les agents de la collectivité et les équipes de direction des collèges.

Les collèges, bases arrières de la solidarité

Durant la période de confinement, l'activité n'a pas cessé au sein des établissements scolaires du Département : gestion du stockage des denrées pour des associations dans les chambres froides des établissements, entretien des locaux permettant d'accueillir dans de bonnes conditions les enseignants et certains enfants de personnels de santé ou médico-sociaux.

Des dons alimentaires ont été faits à divers organismes : Banque alimentaire, associations caritatives, EHPAD. Le stockage de denrées a également été réalisé pour l'association L'Anneau de l'espoir ainsi que du prêt de matériel de restauration à certains EHPAD pour les besoins du service en chambre. Une trentaine d'agents des collèges s'est également mobilisée pour prêter main-forte au personnel des EHPAD.

Remise en circulation des transports adaptés

Habituellement, le Département transporte 315 élèves en situation de handicap. Les transports adaptés reprennent du service en fonction de l'ouverture des établissements scolaires. L'activité a repris dès la semaine dernière pour 84 enfants de primaire concernés. Pour cette semaine du 18 au 25 mai, 124 élèves sont concernés dont 35 collégiens. Les conditions de transport tiennent compte du cadre réglementaire fixé pour les transports scolaires avec port du masque obligatoire pour les élèves âgés de plus de 11 ans, mise en place d'une paroi transparente entre le conducteur et les passagers... Le Département a mis à disposition des transporteurs un stock de masques.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr